E31- Consignes et proposition de sujets de revues d'actualité juridique.

Objectifs:

L'objectif de la revue d'actualité juridique est de présenter, dans la mesure du possible, un thème en lien avec les notions de droit que l'on étudie en E31.

Il s'agit soit de présenter et commenter une récente décision de justice soit d'aborder et développer des notions de droit abordées en cours à partir d'articles de presse récents sur le sujet choisi.

<u>Méthodologie</u>:

Concernant la présentation des décisions de justice, je vous propose une courte méthodologie de présentation :

- 1. Résumé des faits
- 2. Problème juridique posé dans le cadre de ce litige (définissez et/ou rappelez les termes juridiques concernés)
- 3. Présentation et arguments des parties au litige
- 4. Règles de droit concernées
- 5. présentation de la décision rendue par les juges

Vous pouvez rechercher quelques images présentant les parties au litige ou relatives aux notions de droit abordées, afficher le plan de votre présentation et donner quelques définitions de termes juridiques utilisés dans votre ppxt.

Citer vos sources.

Une présentation de 5 mn est amplement suffisante, vous pouvez aller jusqu'à 10mn si vous le souhaitez.

Évaluation:

La présentation orale sera évaluée ainsi que la qualité de vos supports, diaporama et document Word (plan, notes, sources...).

Ne pas oublier de faire figurer vos noms sur vos supports!

Liens:

Ci-dessous quelques liens (liste non exhaustive):

https://www.legalis.net/

Une petite précision : à partir du lien, vous avez accès non seulement à une présentation résumée de la décision, mais vous pouvez aussi accéder à la décision elle-même (en cliquant sur jugement) qui vous permettra de prendre connaissance des arguments des parties et des textes de loi cités au litige.

https://www.cnil.fr/